

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 16 mars 2021

**Objet : Habilitation du Président à ester en justice – Madame François**

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 16 mars deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 9 mars 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jeanne BECART, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Pierre-Olivier CAREL, Madame Marie CHAVANON, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Jean-François DUFEU, , Monsieur Bernard FOISY, Madame Julie FOURNIER, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT Monsieur Anthony MANGIN, Madame Séverine MAROUN, Monsieur Igor SEMO, Madame Aurore THIROUX,

**Avaient donné procuration** : Madame Jacqueline BELHOMME à Madame Jeanne BECART, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN à Monsieur Philippe LAURENT, Madame Lamy KIROUANI à Madame Catherine DESPRES.

**Etaient absents et excusés** : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Etienne FILLOL (suppléant de Monsieur Luc CARVOUNAS), Monsieur Frédéric MOLOSSI,

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL, directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Marc JOINOVICI (en audioconférence), représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Habilitation du Président à ester en justice – Madame François**

Le Conseil d'administration,

Vu les articles 27 et 28 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Considérant les contentieux opposant le Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne à Madame FRANCOIS, candidate au concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2020, qui a adressé plusieurs requêtes au tribunal administratif de Montreuil en date des 17 et 19 février 2021 :

- Une requête en référé-suspension (dossier n° 2102273) par laquelle elle demande la suspension du procès-verbal de délibération et de ses annexes datant du 17 décembre 2020, par lesquels le jury a arrêté la liste des candidats admis au concours d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe ;
- Un recours sur le fond en annulation portant sur le même objet que le référé-suspension ci-dessus (dossier n° 2102335) ;
- Une requête en référé-suspension (dossier n° 2102271) par laquelle elle demande la suspension de la liste d'aptitude édictée à la suite de la délibération en date du 17 décembre 2020, par laquelle le jury a arrêté la liste des candidats admis au concours d'adjoint administratif territorial de 2<sup>ème</sup> classe ;
- Un recours sur le fond en annulation portant sur le même objet que le référé-suspension ci-dessus (dossier n° 2102272) ;

**DECIDE**, à l'unanimité, d'agir en justice et d'habiliter le président à représenter le centre, dans tous les modes de règlement des litiges, concernant l'ensemble des contentieux l'opposant à Madame FRANCOIS et ceux à venir dans le cadre de concours.

  
Le Président,  
Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne